



PAPSEN/PAIS

Assistance Technique et Recherche Développement

PP-AT&RD

Sous-Programme Centre

PROGRAMME RECHERCHE IDEAC

**RAPPORT DE L'ATELIER DE CO-CONSTRUCTION DE LA
METHODE IDEAC AVEC LES PARTIES PRENANTES**

ISRA-BAME

Du 22 au 23 Janvier 2020



AID 011606

Session 1 : Cérémonie d'ouverture

L'atelier a débuté, à 9h 45mn, avec le mot de bienvenue du Directeur du BAME, Dr Djiby DIA, qui a remercié tous les participants d'avoir accepté l'invitation du BAME malgré leur agenda surchargé. Il s'est également excusé pour les difficultés que certains ont dû rencontrer du fait de l'enclavement de la Direction Générale de l'ISRA qui abrite cet atelier. Cela étant dit, il a souligné l'importance de cet atelier dont l'objectif est de co-construire la méthode IDEAC (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles Collectives) à travers la mise en débat de l'ensemble des indicateurs de la Version 3. Il s'est réjoui, en outre, du fait que toutes les parties prenantes du Projet PAPSEN/PAIS Assistance Technique et Recherche pour le développement (PP-AT&RD) ont été conviées à cet atelier pour participer à l'amélioration et à l'adaptation des indicateurs de la méthode IDEAC dans le contexte du Bassin Arachidier. A la fin de son propos, il a été désigné par le coordonnateur du projet PP-AT&RD comme président de séance.

A la suite du Directeur du BAME, le Docteur Mbaye DIOP, Secrétaire Général de l'ISRA, par ailleurs Coordonnateur du projet PP-AT&RD, a pris la parole pour prononcer son discours de bienvenue. Dans son allocution, il a tout d'abord salué l'ensemble des participants en leur souhaitant la bienvenue. Dans son discours, il a souligné que les exploitations agricoles (EA) sont aujourd'hui confrontées à un certain nombre de contraintes dues notamment aux changements climatiques et à certaines mutations sociales. Ainsi, dans ce contexte, les EA sont tenues de développer des stratégies pour assurer leur survie. En terminant son discours, il a remercié au nom du Directeur Général et du Directeur Scientifique de l'ISRA tous les participants et en souhaitant un plein succès aux travaux.

Après le coordonnateur du PP-AT&RD, la parole fut donnée à la représentante de l'Agence Italienne de Coopération pour le Développement (AICS). Elle a axé son intervention sur l'importance d'associer toutes les parties prenantes de la convention car l'atelier d'aujourd'hui représente une étape cruciale pour le projet PP-AT&RD en ce sens qu'il s'intéresse aux facteurs de durabilité des exploitations agricoles collectives. Elle a précisé que l'AICS intervient essentiellement dans trois domaines qui sont l'agriculture, l'éducation et le secteur privé. Toutefois, l'enveloppe destinée à l'agriculture représente plus de la moitié des décaissements de l'Agence. Enfin, elle souligne que

l'Agence attend beaucoup de cet atelier pour fournir des outils pratiques et utiles pour le projet PP-AT&RD.

Après de l'allocution de la représentante de l'AICS, un tour de table a été fait pour permettre à chacun de décliner son identité, sa fonction et l'institution qu'il représente. Aussi, les TDR de l'atelier ont été partagés avant le début des présentations en séances plénières.

Session 2 : Présentations en séances plénières et discussions

Présentations en plénières

Trois présentations se sont déroulées successivement. La première présentation fut faite par Dr Yacine NGOM sur le thème « *Concept de durabilité, son application dans le domaine agricole et analyse critique des méthodes d'évaluation de la durabilité* ». La deuxième présentation a été faite en deux temps. D'abord Dr Yacine NGOM a présenté les trois premières versions de la méthode IDEA. Ensuite, Dr Amy FAYE a présenté les spécificités de la Version 4 de la méthode IDEA. La troisième présentation s'est aussi faite en deux temps. D'abord, Mme Finda BAYO a présenté les limites de la méthode IDEA et la nécessité d'intégrer une dimension institutionnelle. Ensuite, Dr Amy FAYE a présenté la méthode utilisée par le BAME pour intégrer la dimension institutionnelle/organisationnelle dans la nouvelle méthode IDEA.

Par ailleurs, dans la mesure où certains participants ne comprenaient pas le français, toutes les présentations ont été résumées en wolof, sur la demande du coordonnateur du PP-AT&RD, pour permettre à tout le monde de bien comprendre et de participer activement au débat en donnant leurs avis et préoccupations.

Discussions à la suite des présentations plénières

Après les présentations, les participants ont pris la parole pour poser des questions et/ou faire des contributions. Ainsi, M. Ibrahima Paul THIAW, représentant de la FONGS, a posé la question de savoir quelle est la différence entre Exploitation Individuelle et Exploitation Familiale. L'équipe du BAME a répondu que l'expression « Exploitation Individuelle » a été utilisée par opposition à une Exploitation Collective. Toutefois, l'Exploitation Individuelle peut être aussi une forme d'Exploitation Familiale. M. El Hadji DIOP, chef d'antenne régionale de PAIS Kolda a demandé si l'ensemble des

outils d'évaluation de la durabilité a été testé par le Projet, ou c'est uniquement l'outil IDEA qui a été testé. En guise de réponse, l'équipe du BAME a précisé que seul l'outil IDEA a été testé en se basant néanmoins sur les limites des autres méthodes d'évaluation de la durabilité. M. Ibrahima Paul THIAW a repris la parole pour rebondir sur l'importante de prendre en compte, dans cette étude, l'influence des groupes de pression tels les notables des villages, les autorités administratives, les grands chefs religieux qui peuvent jouer un rôle déterminant dans réussite ou l'échec de ces recherches. Mme NDIAYE (ENDA PRONAT) a attiré l'attention de l'équipe du projet sur le fait de bien comprendre le fonctionnement des exploitations collectives et d'analyser la durabilité individuelle au sein du collectif.

Session 3 : Travaux de groupes

Les travaux de groupes se sont déroulés sous format « World Café » qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions.

Groupe 1 : Mise en débat des indicateurs et des critères de l'échelle de durabilité agro écologique

Le groupe 1 était chargé de discuter et d'améliorer les indicateurs et les critères de la dimension agro-écologique de la durabilité. Ce groupe était composé de :

- Dr Cyril Diatta, chercheur au CNRA/Bambey
- M. Ahmadou Bamba Ndiaye, CDH
- Nicolas Sarr, représentant périmètre Mbassis/PAPSEN
- M. Alioune Badara Fall, assistant de recherche IBE-CNR
- Mme Finda Bayo (BAME), facilitatrice et hôte de table.

Les résultats des travaux du groupe 1 sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau n°1 : Résultats de la discussion des indicateurs et des critères de l'échelle de durabilité agro-écologique

COMPOSANTES	INDICATEURS	CRITERES	CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS	
DIVERSITE DOMESTIQUE	A1	1) Espèces cultivées		Important pour couvrir les besoins des bénéficiaires car plus il y a de la diversité, plus il y a de chance de couvrir les besoins des populations	
		2) Variété		Assurer l'adaptabilité et stabilité du rendement	
		% légumineuses dans l'assolement		Important pour gérer la sante et la fertilité des sols	
	A2	1) Superficie en prairies	A jouter _Pendant la saison des pluies	Valable que pendant la saison des pluies	
		2) Espèces arboricoles (Agrume, manguiier, bananiers etc.)	A enlever viti	Pas applicable dans la zone	
		3) Variété arboricoles		OK	
		4) Cépages de vignes	A enlever	Pas applicable dans la zone	
		5) Porte-greffes		Plus d'autonomie et éviter les ruptures d'approvisionnement	
	A3	1) Espèces		Assurer la fertilité, travaux atèle	
		2) Race	A enlever	Pas important pour évaluer la durabilité des exploitations dans le contexte du Sénégal. Difficulté pour les producteurs de différencier les races _cheval, âne, bœuf, etc.)	
	A4	1) Race ou variété locale	Remplacer variétés régionales par variétés locales		
		2) Races, Variétés, espèces rares et ou menacées ...		OK	
		3) Nombre de variétés améliorées	A ajouter	Utilisation de plus en plus de variété de la recherche (améliorée ou hybrides)	
		A5	1) Surface de la culture annuelle		

ORGANISATION DE L'ESPACE		2) Présence significative d'une culture en mixité		Valorisation de l'espace et de l'eau
		3) Monoculture		
	A6	1) Superficie de la plus grande unité spatiale de même culture	Réajuster la superficie des exploitations	Revoir le mode de calcul car la plus part des exploitations fond moins de 5ha
		2) Superficie moyenne des unités spatiales de même culture		OK
	A7	1) % superficie sur laquelle la matière organique est valorisée		OK
		2) de % matière organique compose		OK
	A8	1) Zone de régulation écologique	enlever pelouse sèche, bosquets et alpage	OK
		2) Calculer la surface des zones		OK
		3) Cartographie des zones a enjeux environnementaux		OK
	A9	1) Superficie concernée par le respect d'un cahier de charge		OK
	A10	1) Indiquer le chargement en UGB/ha de SDA		Non applicable
	A11	1) Surface fauchée et pâturée (1er)		OK
	2) Surface des prairies permanentes en % de la SAU (3e)	Remplacer permanente par saisonnier	Le fourrage n'est disponible que pendant la saison des pluies	
	3) Surface de maïs-ensilage en % de la SDA (2e)	Remplacer maïs-ensilage par variété fourragère		
A12	1) Bilan apparent de l'azote (2e)	Remplacer apparent par annuel	Le bilan de l'azote se fait annuellement	
	2) Présence de culture piège a nitrate (4e)		Rotation avec le niébé ou l'arachide qui sont des fixateurs d'azote	

		3) Quantité de matière organique par unité de surface (1er)		Compostage et engrais vert de plus en plus utilise dans la zone
		4) Fertilisation phosphatée et potassique (3e)		ok
	A13		A enlever	Non applicable
		1)	Scinder en deux sous points: a)-Type et Nombre de produit homologue, b) respect des doses d'application	
PRATIQUES AGRICOLES	A14	2)	Remplacer panneaux récupérateurs par - fut /ou autre mode de gestion des emballages de pesticides	
		3)	Enlever traitement aérien	Pas disponible dans la zone
		4)		OK
		5)		OK
		6)		OK
		7)	Remplacer par rinçage du matériel de traitement	
		8) Existence d'un plan de traitement phytosanitaire préventif		Nouveau critère ajoute
		A15	1)	
		2)		Non applicable
	A16	1) Superficie en travail du sol sans engins agricoles		Risque détérioration du sol par les engins lourds

		2)	Remplacer quasi-permanent par 3 a 4 mois dans l'année	Il n'existe de couvert végétal permanent dans la zone
		3)		Sont concernés, les terrains avec pente
		4)	Ajouter _pendant la saison des pluies	Valable en saison des pluies
		5)		OK
		1)	remplacer oui/non par fréquence et temps d'arrosage	
	A17	2)		OK
		3)		OK
		4) (mettre en dernière position)		OK
		5)		
		6)	modifier en -Rotation ou tour d'eau des parcelles irriguées	
		7)		
		A18	1)	Remplacer par - Nombre de litre de carburant consomme
	2)		Remplacer nombre de kW/h par Coup de la facture de courant	
	3)		A enlever	Pas applicable dans la zone
	4)		A enlever	Pas applicable dans la zone
5)	A enlever		Pas applicable dans la zone	
6)			Ok	
7)	A enlever			
8) (1er)	Enlever bois de chauffage		Pas applicable dans la zone	

Groupe 2 : Mise en débat des indicateurs et des critères de l'échelle de durabilité socio territoriale

Le groupe 2 était chargé de discuter et d'améliorer les indicateurs et les critères de la dimension socio-territoriale de la durabilité. Ce groupe était composé de :

- Mme Mame Bineta Fall, représentante de l'ANIDA
- M. Modou Diop Représentant Périmètre Darou Fanay
- Mme Marième Soda Badji, responsable du Suivi-évaluation de PAPSEN Centre
- M. Kalidou Kane, Coordonnateur PAPSEN Centre
- Dr Yacine Ngom (BAME), facilitatrice et hôte de table.

Les résultats des travaux du groupe 2 sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau n°2 : Résultats de la discussion des indicateurs et des critères de l'échelle de durabilité socio territoriale

Composantes	Indicateurs	Critères	Changements	Justifications
Qualité des produits et du territoire	Démarche qualité	<ul style="list-style-type: none"> liée au territoire (AOC, IGP...): 3 liée au processus (label rouge, norme ISO 14000, CCP...): 3 Agriculture Biologique : 7 	Pas de changements	
	Valorisation du patrimoine bâti	Auto-estimation : de -1 à +2 par item : <ul style="list-style-type: none"> Entretien du bâti ancien et du petit patrimoine rural Qualité architecturale et intégration paysagère du bâti récent Qualité des abords du siège d'exploitation Aménagement paysager des surfaces de l'exploitation (haies vives, arbres fruitier...): 2 		Ces haies vives et arbres fruitiers sont plus adaptés à nos réalités culturelles
	Gestion des déchets non organiques	<ul style="list-style-type: none"> Tri sélectif et élimination par collecte collective : 3 Réutilisation/valorisation au niveau local : 2 Brûlage, enfouissement : - 3 Plasticulture, enrubannage : -3 	Changement ordre critères	-Encourager l'adoption de bonnes pratiques au niveau local -Le travail collectif contribue à une adoption des bonnes pratiques -Le tri sélectif permet de voir ce qu'on peut ré-utiliser
	Accessibilité de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> Respect des parcours du bétail avant aménagement ferme : 1 Dispositifs de clôtures passantes ou d'accessibilité du public, circulation VTT, chevaux, randonneurs: 2 Entretien des chemins et/ou aménagement des abords : 3 	Ajouter respect des parcours du bétail avant aménagement ferme note 1 point	Sécurisation du périmètre et limiter les conflits entre éleveurs et agriculteurs

	Implication sociale inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans structures associatives et/ou électives, par association : 2 <i>(limité à 3 structures dont une professionnelle)</i> • Responsabilité dans une structure associative : 2 • Ouverture de l'exploitation à la vente directe ou à la dégustation : 2 • Habitation très éloignée du siège de l'exploitation : -1 		Prendre en compte deux niveaux d'implication : territoire et hors territoire
Emplois et services	Valorisation par filières courtes	<ul style="list-style-type: none"> • % de vente en filière courte dans le chiffre d'affaire <i>(Filière courte: vente directe ou 1 intermédiaire maximum ou transformation (même partielle) sur place)</i> • Ventes à proximité (siège exploitation ou marché local) : 2 		

	Autonomie et valorisation des ressources locales	<p>Aliments</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie ou quasi-autonomie fourragère ou aliments de volaille : 5 • Plus de 50% des achats d'aliments du bétail ou de volaille (en quantité ou en valeur) sont issus du territoire local : 2 • Moins de 50% des achats d'aliments du bétail ou aliments de volaille sont issus du territoire : 0 <p>Engrais organiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 20% des approvisionnements (en valeur ou en quantité) sont produits sur le territoire : - 1 • Si échanges paille-fumier ou équivalent : 1 <p>Animaux (Hors reproducteurs) Achats d'animaux produits sur le territoire local : 1</p> <p>Energie Utilisation d'énergie d'origine agricole ou forestière ou solaire produite sur le territoire : 2</p> <p>Eau Valorisation, récupération de l'eau de pluie : 1</p> <p>Autonomie semencière Semences et plants en partie autoproduits respectant les normes de production : 2</p>		Dans le contexte actuel, certains producteurs ne respectent pas les normes de production de semences ce qui influence négativement sur les rendements
	Service, pluriactivité	<ul style="list-style-type: none"> • Services marchands rendus au territoire : 2 • Agrotourisme : 2 • Ferme pédagogique : 2 • Pratique d'insertion ou d'expérimentations sociales et d'échange d'expériences entre le périmètre et les populations du terroir et entre différents périmètres d'une localité donnée : 3 		Une pratique très courante au niveau des périmètres

	Contribution à l'emploi	Surface / UTH <ul style="list-style-type: none"> • Création d'emploi décent dans les 5 dernières années • Création d'emploi décent en commun (groupement d'employeur...) • Valorisation de la main d'œuvre saisonnière mobilisable sur le territoire 		L'emploi décent motive les gens à rester
	Travail collectif	ok		
	Pérennité probable	ok		
Ethique et développement humain	Contribution à l'équilibre alimentaire mondial à la gestion durable des ressources planétaires	Élevage : <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'importation (TI) TI = surface importée / SAU TI inférieur à 10 %: 10 10 < TI < 20 %: 8 20 < TI < 30 %: 6 30 < TI < 40 %: 4 40 < TI < 50 %: 2 TI supérieur à 50 %: 0 Exploitation sans élevage <ul style="list-style-type: none"> • Production de plantes à protéines et/ou à hautes valeur nutritive si plus de 30 % de la SAU: 5 		Ok
	Bien être animale	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être animal (ne retenir que la note la plus faible obtenue pour les quatre items suivants : <ul style="list-style-type: none"> -Auto-évaluation de la capacité d'accès à l'eau propre : 0 à 3 -Auto-évaluation du confort au champ (ombre, abris...) : 0 à 3 -Auto-évaluation du confort dans les bâtiments d'élevage : 0 à 3 		Intégrer l'aviculture au lieu de se limiter aux ruminants

		<p>-Auto-évaluation de l'état physique du cheptel ou de la volaille (boiterie, blessures...) : 0 à 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'atelier en zéro-pâturage ou en claustration : -1 par atelier • Absence de production animale : 0 		
	Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Par jour de formation continue annuelle et par UTH (<i>plafonné à 5 points</i>) : 1 • Accueil de stagiaires rémunérés (plus de 10 j/an) : 2 • Accueil de groupes de professionnels (ou d'étudiants). Par groupe (<i>limité à 2 points</i>) : 1 • Contenu des formations • Application des formations • Nombre de personnes formées 		<p>Pratique plus courante dans la zone</p> <p>L'accent n'est pas mis sur le bénéficiaire mais sur l'exploitation qui offre la formation</p>
	Intensité de travail	RAS		
	Qualité de vie	RAS		
	Isolement	RAS		Moins fréquents dans nos contextes
	Accueil Hygiène et Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité d'accueil et d'hébergement de la main d'œuvre temporaire ou autres visiteurs : • Sécurité des installations et des personnes • Local de stockage des pesticides conforme aux préconisations (matériel de protection adéquat pour les personnes) 		

Groupe 3 : Mise en débat des indicateurs et des critères de l'échelle de durabilité économique

Le groupe 3 était chargé de discuter et d'améliorer les indicateurs et les critères de la dimension économique de la durabilité. Ce groupe était composé de 5 personnes :

- Mme Silvia Bergamasco, Représentante de l'AICS
 - Mme Pauline M.H. Ndiaye, Représentante de l'ONG ENDA PRONAT
 - M. EL Hadji DIOP, Responsable du Suivi-évaluation de PAPSEN SUD
 - M. Lamine GAYE, Responsable du Suivi-évaluation de l'ISRA
 - M. Papa Abdoulaye Kane (BAME), facilitateur et hôte de table
-
- Les résultats des travaux du groupe 3 sont résumés dans le tableau 4 :

Tableau n°3 : Résultats de la discussion des indicateurs et des critères de l'échelle de durabilité économique

COMPOSANTES	INDICATEURS	CRITERES	CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS
VIABILITE	C1 - Viabilité économique	<ul style="list-style-type: none"> • $VE = (EBE - BF) / UTH$ non salariée : à calculer BF= besoin de financement = $1/2$ amortissement + annuités (moyenne des 3 dernières années) 	<p>*Calculer la moyenne des annuités sur une période supérieure à trois (5 ans ou plus). *Si nous avons un échantillon avec d'importantes valeurs, alors mieux vaut prendre la médiane en lieu et place de la moyenne.</p>	<p>*Cela permettra d'avoir une moyenne beaucoup plus représentative. *Avec un échantillon dispersé, la médiane est plus représentative que la moyenne.</p>
	C2 - Taux de spécialisation économique	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la part du chiffre d'affaire de la plus importante production ou du plus important métier ? • Part du chiffre d'affaire achetée par le plus gros client par spéculation • Atelier en intégration ou travail à façon 	<p>*Remplacer "Métier" par "activités". *Ajouter "par spéculation" dans le second critère et prendre en compte la périodicité. Le second critère ne renseigne pas directement sur le niveau de spécialisation de l'exploitation en termes de production. Ce critère est plus lié à la commercialisation.</p>	<p>*Car le terme "activités" est plus général et plus englobant que le terme "métier". *Si l'exploitation est spécialisée dans une spéculation périodique, alors prendre la périodicité devient déterminant dans l'analyse de la durabilité.</p>
INDEPENDANCE	C3 - Autonomie financière	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer la dépendance financière : $DF = (\text{annuités} + \text{Frais financiers à Court Terme}) / EBE$ (inclure les annuités privées liées à l'exploitation, foncier exclu sauf acquisition indispensable). 	<p>* Nouveau indicateur : Prendre en compte le niveau d'investissement sur fonds propre. *Supprimer le terme "privées".</p>	<p>*Le niveau d'investissement sur fonds propres permet d'avoir des informations sur l'autonomie financière de l'exploitation. *Le terme "privées" laisse penser qu'il existe d'autres types d'annuité en dehors du privé. D'ailleurs, au niveau des premiers indicateurs on avait seulement dit "annuités".</p>

	C4 - Sensibilité aux aides et aux quotas	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer la sensibilité aux aides : $SA = \frac{\Sigma \text{ aides}}{\text{EBE}}$ 	<p>*Au-delà des subventions de l'Etat et des programmes/projets, il est important de capter les aides provenant des entreprises à travers leur responsabilités sociétales (RSE), les aides provenant des collectivités territoriales etc. *Analyser aussi la dépendance des exploitations suivant les périodes de gel des importations.</p>	<p>*Cela permet d'être plus ou moins exhaustive par rapport aux différents types d'aide dont bénéficient les exploitations. *Cela permet d'avoir une idée de la capacité des exploitations à faire face à la concurrence des produits importés. Ceci permet aussi d'intégrer les quotas dans l'analyse.</p>
TRANSMISSIBILITE	C5 - Transmissibilité économique	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer la transmissibilité : $T = \frac{\text{Capital}}{\text{UTH non-salariés sauf associés}}$. 	<p>Nouveaux indicateurs : *Prendre en compte le "taux de démotivation ou de découragement" au sein du groupement. *Prendre en compte la diversification des sources de revenus (location de matériels, commerce etc.)</p>	<p>*La démotivation peut avoir un impact négatif sur la transmissibilité et la durabilité. *la diversification des sources de revenus peut avoir un impact positif sur la durabilité.</p>
EFFICIENCE	C6- Efficience du processus productif	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer l'efficience : $E = \frac{\text{Produits} - \text{intrants}}{\text{Produits}}$ 	Ok	

Groupe 4 : Mise en débat des indicateurs et des critères de l'échelle de durabilité institutionnelle/organisationnelle

Le groupe 4 était chargé de discuter et d'améliorer les indicateurs et les critères de la dimension institutionnelle/organisationnelle de la durabilité. Ce groupe était composé de :

- M. Gora Diop,
- M. Ibrahima Paul Thiaw, représentant de la FONGS,
- M. Aliou Diouf, Représentant Périmètre Touba Toul/PAPSEN
- Mme Amy Dieng Kébé, experte Genre de PAPSEN/PAIS
- Dr Amy Faye (BAME), facilitatrice et hôte de table.

Les résultats des travaux du groupe 4 sont résumés dans le tableau 5 :

Tableau 4 : Résultats de la discussion des indicateurs et des critères de l'échelle de durabilité Institutionnelle

Composante	Indicateur	Critères	Changements proposés	Éléments de justification
Institutions	• Connaissance commune de la ressource partagée et des utilisateurs	• Taille de la ressource définie et connue de tous (superficie du périmètre)	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le terme ressource par « périmètre » • Reformuler l'indicateur en : connaissance du périmètre et des membres • Reformuler le 5^{ème} critère en remplaçant le terme « ressource par périmètre » 	<p>Puisqu'on s'intéresse aux périmètres, il vaut mieux parler de périmètre directement</p> <p>NB : Lors du deuxième passage, il a été proposé de laisser le terme ressource pour une meilleure généralisation de l'approche. En effet, on développe une méthodologie qui peut s'appliquer à d'autres types de ressources communes. Ce serait restrictif de parler de périmètre uniquement.</p>
		• Nombre de membres défini et connu de tous (Nombre d'utilisateurs potentiel)		
		• Nombre de membres qui utilisent effectivement la ressource connu de tous		
• Existence d'autres individus non membres du périmètre qui accèdent/utilisent la ressource				
• Critères d'accès à la ressource bien définis et connu de tous (règles d'appropriation)				
• Subdivision du périmètre	<ul style="list-style-type: none"> • Une seule parcelle collective • Parcelles groupées (plusieurs membres par parcelle) • Parcelles individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Reformuler l'indicateur en « parcellisation du périmètre » • Reformuler les critères en une seule avec des options : appeler le critère « parcellisation » avec les options : <ul style="list-style-type: none"> ○ Parcelles individuelles ○ Parcelles groupées (plusieurs membres par parcelle) ○ Une seule parcelle collective 	Le terme subdivision n'est pas précis, on ne sait pas de quoi il s'agit. C'est plus clair de parler de parcellisation dans le cadre des périmètres	
• Conformité des règles	• Règles d'usage de la terre (subdivision en parcelles ou	• Reformuler l'indicateur en	• Reformulations pour plus de précision et mieux	

	<p>d'accès et de fourniture de la ressource aux spécificités de la ressource</p>	<p>non) formulées en fonction de (Oui/Non):</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de Membre ○ Superficie du périmètre ○ ... <p>• Règles d'irrigation formulées en fonction de (Oui/Non):</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de Membre ○ Superficie du périmètre ○ Nombre de parcelles ○ Système d'irrigation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de puits ▪ Nombre de motopompes ▪ Seaux... <p>• Autres règles et critères de formulation?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ « Formulation des règles d'accès et de maintien du périmètre en tenant compte de ses spécificités et de son environnement » ○ « Les règles d'accès et de maintien du périmètre tiennent compte de ses spécificités et de son environnement » => Retenu <p>• Scinder le premier critère en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de normes de parcellisation (Oui/Non) ○ Mode de mise en place des normes dépendent de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de membres ▪ Composition du périmètre (homme, femme, jeune..., Sexe/age/handicap) ▪ Superficie du périmètre ▪ Caractéristique du sol ▪ Disponibilité eau <p>• Ajouter comme règle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ règle de parcellisation ○ règle sur la répartition des revenus <p>• Ajouter dans les critères de formulation des règles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Superficie du périmètre 	<p>montrer qu'on s'intéresse à des périmètres</p>
--	--	---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> •Participation des membres à la formulation des règles de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> •Mode de formulation des règles de fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> ○Règles formulées par une entité externe ○Règles formulées par une seule personne ○Règles formulées par le bureau ○Règles formulées en AG 	<ul style="list-style-type: none"> •Remplacer les deux derniers modes de formulation : « Règles formulées par le bureau » et « Règles formulées en AG » en « règles formulées sans concertation » et « règles formulées avec concertation » •Remarque <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre une identité sur « entité externe » et « seule personne » ○ Critère sur la connaissance des règles de fonctionnement par les membres 	<p>Souvent les règles formulées en AG sont parfois préalablement formulées (par exemple par le bureau) puis amendées/validées au cours de l'AG</p>
	<ul style="list-style-type: none"> •Participation des membres à la prise de décisions 	<ul style="list-style-type: none"> •Prise de décision sur le choix du bureau <ul style="list-style-type: none"> ○Vote en AG ○Désignation des comités et de leur bureau ○... •Prise de décisions (choix cultures, saisons, mode de commercialisation...) à l'échelle périmètre <ul style="list-style-type: none"> ○Les décisions sont prises par une entité externe ○Les décisions sont prises par une seule personne ○Les décisions sont prises par les membres du bureau ○Les décisions sont prises par le comité responsable de la décision 	<ul style="list-style-type: none"> •Reformuler le premier critère en « Prise de décision sur le choix des membres du bureau du périmètre » •Toujours pour le premier critère considérer les options suivantes pour le mode de choix du bureau: <ul style="list-style-type: none"> ○ Volontariat ○ Par désignation (subjectif, objectif—sur critères (lire, écrire, compétents, influents...)) ○ Par vote : en AG <ul style="list-style-type: none"> ▪ à main levé ▪ secret •Ajouter un autre critère : « mode de désignation des membres des commissions » avec les options suivantes <ul style="list-style-type: none"> ○ AG (vote, désignation, volontariat) ○ Bureau Remarque : Mettre une identité sur « entité externe » et « seule personne » 	<ul style="list-style-type: none"> •Important de reformuler pour être plus précis •Les options de prise de décision ont été renforcées pour mieux s'arrimer à la réalité des périmètres

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Les décisions sont prises en AG 		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Surveillance des conditions de la ressource et du respect des règles de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aspects surveillés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun dispositif de surveillance ○ Le système d'irrigation ○ Le matériel agricole ○ La gestion des parcelles (main d'œuvre, désherbage...) ● La surveillance est assurée par : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entité externe ○ Bureau ○ Membres du périmètre (tous) ● Surveillants rendent compte à : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entité externe ○ Bureau ○ Membres du périmètre (tous) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Reformuler l'indicateur en : « suivi du fonctionnement du périmètre et contrôle du respect des règles » ● Il a également été proposé (en cas de maintien de la formulation initiale) de mieux préciser le terme « condition » ● Critères pour le suivi : maintenir ce qui est proposé ● Critères de contrôle du respect des règles <ul style="list-style-type: none"> ○ Existence ou pas d'un dispositif formel de contrôle ○ Existence ou pas d'un dispositif informel de contrôle ○ Si existence, fonctionnalité du dispositif ● Intégrer la sécurité (gardiennage, clôture) <p>Remarque : « membres du périmètre » peut aussi être reformulé en auto-contrôle puisque ce sont les membres eux-mêmes</p>	<p>Reformulations pour plus de précision et mieux montrer qu'on s'intéresse à des périmètres</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ● Motivation des surveillants 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les surveillants sont bénévoles (Oui/Non) ● Les surveillants sont désignés (Oui/Non) ● Les surveillants sont élus par vote (Oui/Non) ● Les surveillants reçoivent une récompense (monétaire ou en nature) (Oui/Non) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Intégrer l'indicateur « motivation des surveillants » comme critère dans l'indicateur « surveillance » <p>Remarque : donner plus de points au critère lié à la récompense des surveillants</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Sanctions 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence de sanctions en cas de non-respect des règles 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ajouter des critères : 	<p>Cette concertation est importante pour</p>

		<p>de fonctionnement (Oui/Non)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sanctions sont définies en fonction de la gravité de la faute • Les sanctions sont définies en fonction du contexte de l'infraction 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de mécanisme formel de sanction ○ Existence de mécanisme informel de sanction ○ « les formes de sanction ont-t-elles été formulées de manière concerté » ○ Motivation/récompense de ceux qui appliquent les sanctions <p>Remarque : Il faut ajouter : qui sanctionne ?/Qui veille à l'application de la sanction</p>	<p>l'acceptation/la reconnaissance des sanctions et leur équité</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de résolution des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun mécanisme de gestion des conflits • Existence d'un mécanisme formel (e.g. comité, confié au bureau) de gestion des conflits • Existence d'un mécanisme informel de gestion des conflits 	<p>Remarque : mettre plus de note à l'existence d'un mécanisme formel suivi d'un mécanisme informel</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance légale du périmètre 	<ul style="list-style-type: none"> • Le périmètre est affilié à un GIE/GPF ou association déclaré 	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir le critère—proposition : <ul style="list-style-type: none"> ○ Périmètre formel ou pas ○ Nature du statut juridique si formel (GIE, GPF, association, SA, ...) 	<p>Le critère est mal formulé</p>
<p>Organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de « Cost/recovery » 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un système de cotisation qui permet aux membres du périmètre d'entretenir/renouveler le système d'irrigation • Existence d'un système de cotisation qui permet aux 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un critère de vérification du fonctionnement du système de cotisation (est-il fonctionnel ?) • 	<p>Un tel système peut exister sans être fonctionnel</p>

Si le groupe a existé avant le périmètre

- Création du périmètre
 - Initié par le groupe
 - Initié par un projet
 - Choix du site (à clarifier)

Priorisation des critères

Indicateur	critères	Rang
1	1 ^{er} critère	1 ^{er}
	2 ^{eme} critère	2 ^{eme}
	5 ^{eme} critère	3 ^{eme}
	3 ^{eme} critère	4 ^{eme}
	4 ^{eme} critère	5 ^{eme}
2	Mettre les mêmes points pour tous les critères	
3	Règle irrigation	1 ^{er}
	Mettre les mêmes points pour les autres	2 ^{ième}
4 & 5	Mettre plus de point sur les règles formulées avec concertation	
Contrôle	Existence d'un dispositif	1 ^{er}

Restitution des travaux de groupes

Après les travaux de groupes, les rapporteurs des quatre groupes se sont succédés pour présenter les résultats de leurs travaux. A la suite des présentations, les discussions ont été modérées par le Directeur du BAME, Dr Djiby Dia. Les principaux points discussions sont :

- L'apport ou les défis méthodologiques de l'outil IDEAC ;
- L'orientation de la prise de décision (Etat, projets, programmes et ONG, etc.) ;
- Les perspectives pour améliorer l'outil IDEAC.

Certains participants ont pris la parole pour se féliciter du travail abattu et encourager cette initiative du BAME.

Clôture de l'atelier

L'atelier a été clôturé par le Directeur du BAME, Dr Djiby DIA, et le coordonnateur du projet PP-AT&RD, Dr Mbaye DIOP, par ailleurs Secrétaire Général de l'ISRA. Ils ont remercié tous les participants pour s'être investis pleinement pour la réussite de cet atelier et les félicitent pour les importants résultats obtenus à l'issus des travaux de groupes. Ces résultats sont très précieux et seront certainement très utiles pour les prochaines étapes du projet. Ainsi, la séance a été levée aux environs de 14h 30mn.

ANNEXE1 : Consignes travaux de groupes

Travaux de groupes en WorldCafé

Les travaux de groupe se feront sous format « *World Café* ». Celle-ci est une méthodologie de discussions entre acteurs permettant de faire émerger d'un groupe des propositions concrètes et partagées par tous. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables.

Objectif

Pour chaque composante : mise en débat des indicateurs et critères (Agro-écologie, Socio-territoriale, Economie et Institutionnelle/Organisationnelle).

Tâches à effectuer

- Proposer un changement (remplacer, supprimer, ajouter, adapter, etc.)
- Justifier tout changement d'indicateur
- Prioriser les critères de chaque indicateur

Tableaux des indicateurs

Composantes	Indicateurs	Critères	Changement	Justification

Liste des fournitures

- Liste des indicateurs par dimension (spécifiant les critères)
- Papiers PADEX pour marquer les changements apportés
- Marqueurs (vert, rouge, bleu et noir)
- Stylos
- Blocs notes
- Des post-it de couleur différentes pour rendre visible les idées dégagées collectivement

Déroulement

Nous aurons 4 groupes de 4 ou 5 personnes. L'équipe du BAME assurera la facilitation des groupes. Au bout d'un temps précis défini, tous les participants sont invités à changer de table sauf le facilitateur ou l'hôte de table. Après chaque session de discussion, l'hôte de table présentera la synthèse des propositions issues des précédentes séances de discussions à sa table. Chaque groupe aura la possibilité d'apporter sa contribution sur toutes les composantes. Les travaux se feront en 4 passages :

- Le 1^{er} passage durera 1h 30mn
- Les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} passages dureront 45 mn

Tableau1 : Proposition pour la Composition des groupes de travail

Groupes	Thématique	Membres	Facilitateurs
1	Échelle de durabilité Agro-écologique	Cyril Diatta, Saliou Ngom, Agriculteur Mbassis, Alioune Badara Fall PAPSEN, Raphael Belmin	Finda Bayo
2	Échelle de durabilité Socio-territoriale	ANIDA, Agriculteur Darou Fanaye, RSE PAPSEN Centre, Kalidou Kane, Aline Hubert	Yacine Ngom
3	Échelle de durabilité Économique	Représentant coopération Italienne, ENDA PRONAT, RSE PAPSEN SUD, Lamine Gaye	Papa Kane
4	Échelle de durabilité Institutionnelle/ Organisationnelle	Gora Diop, Paul Thiaw (FONGS), Agriculteur Touba Toul, Amy Dieng	Amy Faye

ANNEXE 2 : Liste de présence



INSTITUT SENEGALAIS DE
RECHERCHES AGRICOLES

BUREAU D'ANALYSES
MACRO ECONOMIQUES



Dakar, le 22 janvier 2020

Atelier de co-construction et de validation de l'outil IDEAC
Salle 40 de la Direction Générale de l'ISRA

Prénom (s) et Nom	Structure	Téléphone	Email <i>tel</i>	Emargement
1. Pauline N. H. NDIAYE	Enda Ronat			
2. Modou Diop	GIE Jirou Fong			
3. GORA DIOP	PAPSEN/Centre			
4. Khalidou KANE	PAPSEN/Centre			
5. Nicolas SARR	GIE Mbeuss			
6. Maouma Souda BADI	PAPSEN/PAS			
7. Aliou Diouf	GIE Touba Joul			
8. El Hadji Diop	PAIS/Kolda			
9. Ibrahima ThiAO	CR FONG			
10. Sibana BERGANGO	AICS			
11. Mbaye Diop	ISRA			

Prénom (s) et Nom	Structure	Téléphone	Email	Emargement
12. Djiby DIA	ISRA-BANE			
13. LAMINE GAYE	DS/ISRA			
14. Alioune Badara Fall	PAPSEN			
15. Papa Abdoulaye KANE	Bame			
16. Cyril DIATTA	ISRA/ONRA			
17. Ahmadou Bamba Ndiaye	ISRA/CDA			
18. Amy Foug	ISRA/Bame			
19. Finda Bayo	ISRA/BAME			
20. Yacine NGOM	ISRA-BAME			
21. Mame Simeta FALL	ANIBA			
22. AMY DIENG	PAPSEN			
23.				
24.				
25.				



INSTITUT SENEGALAIS DE
RECHERCHES AGRICOLES

Dakar, le 23 janvier 2020

BUREAU D'ANALYSES
MACRO ECONOMIQUES

Atelier de co-construction et de validation de l'outil IDEAC Salle 40 de la Direction Générale de l'ISRA

Prénom (s) et Nom	Structure	Téléphone	Email	Émargement
2. Mame Rimeta FALL	ANINDA			
3. Linda Baeyen	ISRA/BATE			
4. Amy Faye	ISRA/BATE			
5. Papa Abdoulaye Kane	ISRA/BATE			
6. EL Hadji Diop	PAIS/Kolda			
7. Soulim U Adiaf	Ende Pronok			
8. Corou Diop	PARSEN/centre			
9. Nicolas Sora	GIE/Thiès			
10. Thodou Diop	GIE/Diarrou			
11. Aliou Diouf	GIE/Touba-Joul			

7

Prénom (s) et Nom	Structure	Téléphone	Email	Émargement
12. Ahmadou Bamba Ndiaye	ISRA/CDA			
13. Alioune Badara FALL	PAPSEN			
14. Amu DIENG	PAPSEN			
15. Mame Rimeta FALL	ANTDA			
16. Khelidou KANE	PAPSEN			
17. Maoume Soda BADI	PAPSEN			
18. Lamine BAYE	DS			
19.				
20.				
21.				
22.				
23.				
24.				
25.				